



La Feuille de Buis



COVID-19 - Fonctionnement de la Mairie durant l'épidémie

En raison de la crise sanitaire actuelle et le respect des consignes nationales de confinement, la mairie a mis en place un service minimum.



Elle a ainsi décidé une mesure inédite de confinement maximum. En effet, celle-ci est fermée au public depuis le 23 mars 2020 et ce jusqu'à nouvel ordre. Néanmoins, il est possible de joindre un interlocuteur par courriel à mairie-laboissiere@wanadoo.fr ou par téléphone au **02 32 36 01 17**.

En cas de besoin, un rendez-vous en mairie peut être convenu.

De plus, en cas de nécessité et sur réservation préalable faite par courriel ou téléphone, la mairie met à la disposition des habitants un ordinateur et une connexion internet.

Messagerie d'alerte

La réparation d'une récente fuite d'eau a privé les habitants de notre commune d'eau potable pendant plusieurs heures.

La mairie avait pris la précaution d'avertir par une distribution de tracts les personnes susceptibles d'être impactées. Malheureusement, les vannes situées à proximité de la fuite n'ont pu être fermées. Il faut savoir que le réseau d'eau potable de la commune est très ancien et dans un état vétuste.

Le service des eaux a donc fermé l'ensemble du réseau privant tout le village y compris les hameaux périphériques.

Si la commune avait disposé d'un système d'alerte par SMS, nous aurions pu prévenir les habitants en temps réel.

C'est pourquoi, nous invitons l'ensemble des 140 foyers de la commune à nous retourner par courriel ou à remettre dans notre boîte aux lettres le document ci-dessous dûment complété le plus rapidement possible ; celui-ci permettra ainsi à la commune d'avertir en temps réel la population en cas d'événements pouvant impacter la vie des habitants, tels ceux survenus l'année dernière : quatre fuites d'eau, une ligne à haute tension coupée, un poteau téléphonique abattu.

FICHE A COMPLETER ET A NOUS RETOURNER

Nom Prénom	
Portable	
Adresse mail	
Adresse postale	

« La Feuille de Buis »

Bulletin municipal de la commune de La Boissière
 Editeur: Mairie, 1 route de l'Hermitage 27220 La Boissière
 Tel/fax: 02 32 36 01 17
 Site web: www.laboissiere-eure.fr
 Mail : mairie-laboissiere@wanadoo.fr

Elections des conseillers municipaux

L'ensemble des candidats à l'élection municipale du 15 mars ont été élus au 1er tour.

Ont ainsi obtenus :

- Nathalie BAUM épouse CORNU	83 voix
- Pierre DELEVALLEZ	82 voix
- Bruno DUBOT	86 voix
- Thomas FOUGEREUX	86 voix
- Anne-Marie KULMA	87 voix
- Barbara MARTINEZ épouse BAZIN	86 voix
- Alain MARTY	87 voix
- Didier MARY	84 voix
- Frédéric MENEAU	87 voix
- Michel PATEZ	85 voix
- Laureen REBUT	84 voix



La participation s'élève à 42,79 % ; elle n'est guère différente de celle des communes environnantes.

L'élection du maire et des adjoints était programmée le 21 mars ; tout était prévu pour qu'elle ait lieu dans les meilleures conditions sanitaires. Face aux tergiversations du gouvernement cette réunion a été annulée quelques heures avant son déroulé.

L'équipe sortante voit son mandat prolongé au moins jusqu'à la mi-mai.

Corona' vert'us



Certains d'entre vous ont pu constater que la benne à déchets verts a disparue!!! Et oui, ce sont encore les effets du COVID-19. Malgré les efforts de la mairie pour conserver cette benne, SNA et VEOLIA ont dû, face au confinement et à la fermeture des déchèteries, procéder à son retrait.

Elle sera remise en place dès que la situation le permettra.

Le brûlage étant interdit, d'autres moyens s'offrent à vous :

- L'entreposage,
- Le compostage pour les déchets les plus biodégradables,
- Le broyage qui permet d'obtenir un produit de paillage et d'amélioration de la structure des sols.



Comme dans d'autres domaines il va falloir nous armer de patience.

Un canular qui tourne mal

A la fin du mois de février et dans la première semaine de mars la mairie a été assailli de courriels et d'appels téléphoniques signalant l'existence d'une vidéo diffusée sur « la toile » relative à une obstruction des canalisations d'eau usée du village par des billes d'eau déversées par inadvertance par un habitant.

Cette vidéo vue dans le monde entier par des millions d'internautes a suscité l'indignation, l'incrédulité, l'étonnement. Des journalistes nationaux et internationaux s'en sont saisis.

La Boissière ne possède pas de tout à l'égout, mais pour rendre crédible son histoire l'auteur a publié une lettre de la mairie invitant notamment les habitants à déposer plainte auprès de la gendarmerie.

Il s'agissait naturellement d'une fausse lettre dont la signature et l'entête avaient été floutés, mais le blason permettait d'identifier la commune concernée.

Qui est pris qui croyait prendre : les faits ont été portés à la connaissance de la gendarmerie.

Trésor insoupçonné

Souvent nous partons loin, alors qu'il existe dans un village tel que le nôtre, des forces vives qui ne demandent qu'à travailler.

Ainsi, si vous habitez La Boissière et si vous avez envie de partager vos compétences et si vous souhaitez rendre visible votre petite entreprise, au profit de tous, alors n'hésitez pas, manifestez-vous par courriel auprès de la mairie.

Décrivez en deux phrases votre activité, et mentionnez vos coordonnées. Ainsi les habitants n'auront pas à chercher ailleurs ce qu'ils ont sous la main.

Nous la publierons dans le prochain bulletin de la Feuille de Buis.

Vous trouverez ci-dessous une première liste d'entreprises :

Au Fil des Saisons



Paysagiste

☎ : 06 82 71 75 73

✉ : j.dulot95@laposte.net



Achat, vente de véhicules, conseil auto moto, service d'immatriculation,

☎ : 06 43 61 24 12

✉ : motorsleadeure@gmail.com



Les Demoiselles de La Boissière



Dealeuse de miel & charmeur d'abeilles : petite exploitation apicole, fabrication de petits pots de miel personnalisés, pour mariage, baptêmes, chambres d'hôtes, bougies, savons.

☎ : 02 32 36 01 47

<https://www.facebook.com/lesdemoisellesdelaboissiere>



S.E.T.N.

Courtage en travaux de bâtiments, recherche d'entreprises qualifiées pour un projet, DAO, métré, réalisation de dossier de permis de construire.

☎ : 06 10 70 67 95

✉ : eurl.setn@gmail.com

Vœux du Maire : Galette des rois et Récompense des diplômés du brevet



Le recensement : un parcours difficile

Le recensement est terminé depuis le 31 mars.

Notre village est composé de 140 foyers avec une population d'environ 300 habitants.

Le recensement a été réalisé par un agent recenseur et un coordonnateur.

Plus de 10 foyers ont refusé de participer au recensement ; est-ce dû au climat social ? ou un manque de confiance dans l'exploitation des données ?

Toujours est-il que les habitants non recensés, soit environ 25 personnes manquantes, auront un impact sur les recettes de la commune.

En effet, il faut savoir que la Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'Etat aux communes, pour assurer les tâches d'intérêt général, tel que l'état civil, la police... est calculée en fonction du nombre d'habitants.

Ce n'est pas faute d'avoir relancé de diverses manières ces habitants réfractaires ; Il faut aussi ajouter que de nombreuses propriétés n'ont aucune liaison de l'extérieure telles que cloche ou sonnette.

Le smartphone ne fait pas tout !!!

Cérémonie du 11 novembre en image



Noël des enfants en image



Anniversaire du Maire en image



Repas des seniors qui a réuni 39 convives

